

2 NOVEMBRE 2006

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR CORNWALL

VOLET DE LA PHASE 2 – PROPOSITION DE CALENDRIER DE RECHERCHE ACTIVE

DISTRIBUÉE AUX FINS DE CONSULTATION

Le Comité consultatif a tenu une série de réunions productives informelles avec les parties et des personnes intéressées, à Cornwall, au sujet de plusieurs aspects de la Phase 2. Le commissaire, Normand Glaude, a reçu les conseils préliminaires du Conseil consultatif au sujet, notamment, des premiers travaux de recherche dans le cadre de la Phase 2. Ces conseils s'inspiraient de ces réunions et des points de vue des membres du Conseil consultatif. Prochaine étape : diffusion de renseignements aux parties et au public au sujet du volet de la Phase 2 qui porte sur des recherches actives et sollicitation de commentaires. À cette étape, les sujets abordés seront :

- L'approche générale du calendrier de recherche de la Phase 2;
- Les idées qui sont examinées.

Les activités de la Phase 2 ne constituent qu'une partie des efforts fournis en vue d'instaurer un environnement propice à la guérison. De multiples autres activités et relations sont possibles, mais les activités proposées pourraient être très utiles.

APPROCHE GÉNÉRALE

Les possibilités de domaines de recherche et d'activités sont nombreuses. Il est donc nécessaire d'établir des critères selon lesquels il sera possible de déterminer les priorités. Les questions à poser pour décider quelles activités de recherche sont les plus pertinentes à la lumière du mandat de la Phase 2, se fondent toutes sur la volonté d'améliorer réellement la vie des gens. Ce sont des activités qui ont été décrites comme nécessaires par la population. Les questions qu'il faut se poser pour établir les priorités de recherche sont les suivantes :

1. L'action est-elle pratique et a-t-elle des chances d'aider les gens dont la vie a été marquée par des mauvais traitements sexuels subis pendant leur enfance?
2. L'action permettra-t-elle de mieux comprendre l'impact des mauvais traitements sexuels à l'endroit d'enfants?

3. L'action fournira-t-elle des outils susceptibles de prévenir les mauvais traitements sexuels à l'endroit d'enfants?
4. L'action fournira-t-elle des outils que les familles et les professionnels pourront utiliser pour aider des enfants victimes de mauvais traitements sexuels?
5. L'action fournira-t-elle des outils que les professionnels, les amis et les familles pourront utiliser pour aider ceux qui ont des antécédents de mauvais traitements sexuels commis à l'égard d'enfants?
6. L'action aidera-t-elle les habitants de Cornwall à participer aux solutions qui bénéficieront à leur collectivité?
7. L'action sera-t-elle utile pour d'autres collectivités qui pourraient s'inspirer de l'exemple de Cornwall pour établir leur propre plan d'action?
8. L'action fournira-t-elle à la Commission d'enquête les renseignements dont elle a besoin pour formuler des recommandations pertinentes pour l'avenir?

BÂTIR DES PARTENARIATS

Il ne suffit pas de poser ces questions et d'y répondre. Il faut encore demander aux habitants de Cornwall leur avis sur la meilleure approche possible de la Phase 2 : ce qui sera utile ou inutile, ce qui est indispensable à la réussite, ou ce qui va constituer un obstacle.

Activités menées à ce jour :

- Tenir des réunions avec les personnes qui se sentent concernées par l'avenir de Cornwall – celles qui cherchent de l'aide et celles qui veulent aider;
- Écouter ce qu'elles ont à dire et essayer d'élaborer des processus qui aideront le plus grand nombre possible de personnes, en évitant les solutions passe-partout;
- Penser à des moyens de faire profiter les professionnels, parents et dirigeants communautaires d'autres localités, des discussions et actions menées à Cornwall;
- Prendre le temps de consulter la population de Cornwall au sujet de certains volets de la Phase 2, avant de prendre des mesures pratiques.

Les réunions tenues à ce jour ont aidé le Comité à adapter son approche aux besoins exprimés et à s'inspirer des excellentes idées qui lui ont été soumises. Le Comité espère développer ces idées avec le temps.

<p align="center">DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA RECHERCHE ACTIVE</p>	<p align="center">PROCESSUS PROPOSÉS</p>
<p>1. Mention des pratiques prometteuses utilisées dans de nombreux endroits dans le cadre des programmes de guérison destinés aux survivants enfants et adultes de mauvais traitements subis pendant l'enfance.</p> <p>Indication des différences entre les bonnes pratiques selon l'âge et le sexe ou d'autres facteurs.</p> <p>Description des bonnes pratiques suivies par le personnel de soutien dans diverses institutions qui traitent des mauvais traitements à l'endroit d'enfants et des mauvais traitements sexuels subis pendant l'enfance, dans le cadre de leurs responsabilités professionnelles.</p>	<p>L'ébauche d'un résumé de document sur les pratiques prometteuses sera affichée sur le site Web et distribuée aux parties.</p> <p>Le document final, intégrant les commentaires reçus, sera affiché sur le site Web et publié sous une forme abrégée ou complète dans les documents de la Commission d'enquête.</p> <p>S'il y a un intérêt public, un atelier public ou une série d'ateliers aura lieu pour présenter des idées et encourager la discussion avec des professionnels et les membres du public. Ce sera aussi l'occasion de mettre en valeur les bonnes pratiques suivies au sein de la collectivité de Cornwall elle-même.</p>
<p>2. Description des pratiques prometteuses utilisées dans de nombreux endroits pour traiter les auteurs de mauvais traitements sexuels ou pour prévenir la récidive.</p>	<p>L'ébauche d'un résumé de document sur les pratiques prometteuses sera affichée sur le site Web et distribuée aux parties.</p> <p>Le document final, intégrant les commentaires reçus, sera affiché sur le site Web et publié sous une forme abrégée ou complète dans les documents de la Commission d'enquête.</p> <p>S'il y a un intérêt public, un atelier public ou une série d'ateliers aura lieu pour présenter des idées et encourager la discussion avec des professionnels et les membres du public. Ce sera aussi l'occasion de mettre en valeur les bonnes pratiques suivies au sein de la collectivité de Cornwall elle-même.</p>
<p>3. Compiler des recommandations provenant d'autres commissions d'enquête, d'enquêtes du coroner ou de rapports spécialisés au sujet des mauvais traitements sexuels à l'endroit d'enfants et de l'intervention institutionnelle.</p> <p>Indiquer les recommandations qui ont été mises en œuvre entièrement ou partiellement, et celles qui semblent n'avoir pas été mises en œuvre.</p> <p>Si une raison publique a été donnée pour refuser de donner suite à une recommandation,</p>	<p>Un atelier réunissant des professionnels intéressés sera organisé pour discuter des progrès et des échecs enregistrés après la mise en œuvre des recommandations, et débattre de l'opportunité de mettre en œuvre des recommandations qui n'ont pas été suivies.</p> <p>Thèmes pour les ateliers : progrès accomplis et domaines à améliorer? Pourquoi n'avancons-nous pas? Y a-t-il un moyen de remanier les anciennes recommandations pour qu'elles soient plus efficaces?</p>

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA RECHERCHE ACTIVE	PROCESSUS PROPOSÉS
<p>indiquez-la.</p> <p>Dans la mesure du possible, indiquer les résultats de la mise en œuvre.</p>	<p>L'ébauche de document sera distribuée aux parties et affichée sur le site Web.</p> <p>Les parties et les membres du public peuvent faire des commentaires sur l'ébauche. Les résumés des commentaires seront transmis au chercheur et affichés sur le site Web.</p> <p>Le document final sera affiché sur le site Web et publié sous une forme abrégée ou complète dans les documents de la Commission d'enquête.</p>
<p>4. Cornwall a besoin d'évaluation pour pouvoir trouver une solution au problème des mauvais traitements sexuels à l'endroit d'enfants et aider les survivants adultes. Par exemple : indices démographiques, sociaux et économiques clés, et profil social utilisant, dans la mesure du possible, du matériel existant.</p> <p>L'évaluation peut tester la sensibilisation ainsi que les attitudes au besoin.</p> <p>Travail prévu : outils d'évaluation quantitative et qualitative, y compris des entretiens avec des dirigeants communautaires.</p> <p>Les activités porteront aussi bien sur les hommes, les femmes, les garçons et les filles, mais il faudrait consacrer certains aspects aux garçons et aux hommes.</p> <p>L'évaluation devrait porter aussi sur les besoins des familles et des professionnels, ainsi que des institutions dans la collectivité.</p> <p>L'évaluation va aussi aborder la question des besoins des auteurs présumés et condamnés des mauvais traitements et de leurs familles.</p>	<p>Des organismes et groupes communautaires clés ainsi que des représentants de la ville de Cornwall seront invités à exprimer leurs commentaires. Ces consultations n'auront lieu que si le public s'est prononcé en faveur de cette activité et qu'il est prêt à y participer.</p> <p>L'un des aspects importants du processus est de faire participer les habitants de Cornwall aux solutions destinées à Cornwall. On envisagera de former un groupe communautaire ou de travailler avec des groupes existants afin de mieux connaître les perspectives de Cornwall.</p> <p>Les idées de processus seront d'abord affichées sur le site et distribuées aux fins de discussion.</p> <p>Des discussions animées auront lieu avec divers groupes à Cornwall et, selon la réponse, les groupes pourraient être combinés.</p> <p>Les éléments de l'évaluation seront affichés sur le site Web au fur et à mesure qu'ils sont élaborés (p. ex., questionnaires), le cas échéant.</p> <p>L'ébauche d'évaluation sera affichée sur le site Web et distribuée aux parties.</p> <p>Des réunions communautaires auront lieu afin de présenter les résultats. Les résultats pourraient aussi être présentés dans le cadre de petits groupes de travail.</p>

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA RECHERCHE ACTIVE	PROCESSUS PROPOSÉS
	<p>Le document final sera résumé et inclus dans les rapports de la Commission d'enquête.</p>
<p>5. Soutien aux personnes qui sont des survivants désireux d'aider d'autres survivants, et aux professionnels qui travaillent dans le domaine difficile et délicat des mauvais traitements sexuels à l'endroit d'enfants et des adultes survivants ayant subi des mauvais traitements sexuels pendant leur enfance.</p>	<p>Programme de formation pilote pour environ 10 à 15 personnes qui se sentent prêtes à entourer d'autres personnes qui ont été victimes de mauvais traitements sexuels. Dirigé et coordonné par des professionnels, ce programme permet à ceux qui « sont passés par là » d'aider d'autres personnes à guérir. Le suivi aura lieu pour évaluer l'impact du programme sur les participants.</p> <p>Ateliers sur l'épuisement professionnel et les traumatismes secondaires, à l'intention du personnel professionnel. Après le premier atelier, les participants seront invités à suggérer des moyens d'améliorer l'atelier – pour les petites collectivités, par exemple, ou pour tenir compte des particularités de Cornwall.</p>
<p>6. Atelier destiné aux parents.</p>	<p>Atelier pour les parents – outils pratiques pour faire face au problème des mauvais traitements sexuels à l'endroit d'enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment renforcer la sécurité et prévenir les mauvais traitements. • Comment répondre si votre enfant, un autre membre de la famille ou un ami de votre enfant raconte qu'il subit des mauvais traitements, de façon à réduire le mal causé. • Comment aider des amis et la famille à faire face aux mauvais traitements sexuels commis à l'endroit d'enfants. • Comment expliquer aux adolescents ce qu'ils peuvent faire pour aider d'autres personnes qui leur ont confié qu'elles subissaient des mauvais traitements. • Préparer des rappels écrits ou des feuilles d'information; peut-être un CD d'information en partenariat avec la collectivité.

<p align="center">DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA RECHERCHE ACTIVE</p>	<p align="center">PROCESSUS PROPOSÉS</p>
	<p>Ce processus pourrait inclure un sondage sur ce que les parents désirent savoir et sur ce qu'ils ont appris. La préférence sera donnée à des ateliers avec un comité directeur ayant un représentant communautaire.</p>
<p>7. Ateliers professionnels : Spécialiste du survivant adulte.</p>	<p>Ateliers destinés aux professionnels qui souhaitent mieux comprendre les besoins des survivants et survivantes adultes de mauvais traitements sexuels subis pendant leur enfance, avec la participation d'experts du domaine.</p> <p>Des présentations sur les approches pratiques seront données par ceux qui pratiquent dans le domaine.</p> <p>Le processus engloberait un sondage sur l'utilité des professionnels et les améliorations possibles. La préférence sera donnée à un atelier tenu avec un comité directeur ayant un représentant communautaire.</p>
<p>8. Conséquences légales et éthiques des regrets ou des expressions de regret dans les affaires civiles.</p> <p>L'examen de documents provenant de diverses sources indique que des regrets ou des expressions de regret sont rarement formulés par peur des conséquences sur le plan de la responsabilité civile.</p> <p>Pourtant, il semble que sur le plan de la guérison, des excuses ou regrets exprimés à temps soient importants.</p> <p>Une analyse de la loi portant sur le lien entre la responsabilité et les excuses pourrait être utile.</p> <p>Si une tendance se dégage dans la loi ou dans les propositions de changement législatif, il faudrait la formuler.</p>	<p>Ce sujet pourrait être inclus dans des ateliers sur les pratiques prometteuses dans le cadre des programmes de guérison.</p> <p>Il pourrait y avoir un débat d'experts ou un séminaire destiné aux juristes ou autres professionnels, aux personnes qui souhaitent comprendre l'impact des excuses, et à celles qui veulent simplement expliquer leur importance ou manque d'importance.</p> <p>L'ébauche de document sera affichée sur le site Web et distribuée aux parties.</p> <p>Les parties et les membres du public peuvent faire des commentaires sur l'ébauche. Les résumés des commentaires seront transmis aux chercheurs et affichés sur le site Web.</p> <p>Le document final sera affiché sur le site Web et publié sous une forme résumée ou complète dans les documents de la Commission d'enquête.</p>
<p>9. Évaluation des services de counseling offerts par</p>	<p>Les utilisateurs de ces services ainsi que les fournisseurs des services seront invités à faire part</p>

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA RECHERCHE ACTIVE	PROCESSUS PROPOSÉS
<p data-bbox="282 317 675 348">l'Enquête publique sur Cornwall.</p> <p data-bbox="282 384 862 478">L'examen devrait avoir lieu en janvier 2007. Il servira à décider si les services devraient être offerts après le 31 mars 2007 ou changés.</p>	<p data-bbox="886 317 1500 384">de leurs impressions. Un examen sera effectué sur le plan des politiques et des finances.</p> <p data-bbox="886 417 1500 579">Les membres du public et les parties seront invités à soumettre leurs commentaires sur le site Web. Des renseignements au sujet des services de counseling seront fournis (statistiques, dépenses, etc.).</p>

Vos points de vue sont importants. Dans le cadre des réunions et sur notre site Web, nous vous poserons des questions, comme par exemple : Ces approches sont-elles efficaces? Que proposez-vous d'autre? Nous écouterons toutes les idées et mettrons à exécution les meilleures.

Veuillez indiquer si vous pensez que cette recherche devrait avoir lieu et nous communiquer vos suggestions. Vos réponses doivent nous parvenir avant le 24 novembre 2006, au plus tard.

2 NOVEMBRE 2006

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR CORNWALL

PROCESSUS ET CRITÈRES POUR LES RECHERCHES DE PARTIES – PHASE 2

Les recherches des parties pourraient contribuer à promouvoir une discussion et une analyse éclairées des politiques en cause; c'est également l'occasion d'exprimer divers points de vue et approches. Elles peuvent compléter les recherches demandées par la Commission d'enquête.

Les parties à l'Enquête publique sur Cornwall peuvent proposer des recherches qui seront effectuées par les parties et financées par le gouvernement de l'Ontario, par l'intermédiaire de l'Enquête publique sur Cornwall. Ces recherches feront partie intégrante des activités de la Phase 2 de l'Enquête. La Phase 2 de l'Enquête met l'accent sur les processus, services ou programmes susceptibles de favoriser la guérison et la réconciliation communautaires à Cornwall.

Tous les travaux de recherche qui sont financés dans ces conditions par l'intermédiaire de l'Enquête publique sur Cornwall, seront distribués aux parties et rendus publics, sous forme d'ébauche, sur le site Web de l'Enquête, à www.enquetecornwall.ca. Les parties et les membres du public sont invités à faire des commentaires sur l'ébauche et un résumé des commentaires sera transmis au chercheur. C'est lui qui prendra la décision d'incorporer les changements proposés dans la version finale du document de recherche.

Les propositions de recherche par des parties doivent remplir les conditions suivantes :

- Concerner les processus, services ou programmes susceptibles de favoriser la guérison communautaire et d'aider les habitants de Cornwall à tourner la page;
- Éviter de répéter des recherches déjà menées ou envisagées par l'Enquête publique sur Cornwall; *
- Éviter d'inclure des conclusions ou observations normatives.

Les propositions de recherche devraient inclure les renseignements suivants :

- Indication et description de la recherche à effectuer;
- Désignation de la personne qui effectuera la recherche;
- Aperçu des activités de recherche avec calendrier d'exécution;
- Coût de la recherche, y compris les droits à payer et coûts connexes;

* Le calendrier de recherche proposé initialement dans le cadre de la Phase 2 a déjà été distribué aux parties et au public afin d'obtenir leurs commentaires.

- Indication de toute attente concernant les ateliers, séminaires ou autres consultations prévus;
- Tout autre renseignement concernant la recherche proposée qui faciliterait l'évaluation.

La recherche peut comprendre des rapports ou des documents conventionnels, mais également une combinaison de recherche active et de rapports. Une approche consultative et collaborative est un facteur positif dans toute proposition de recherche dans le cadre de la Phase 2, au même titre que la participation de la population et des victimes de mauvais traitements sexuels.

Les parties devront établir que la recherche ne pourra pas être effectuée sans l'aide financière assurée par l'Enquête publique sur Cornwall.

Les propositions de recherche seront examinées par le Comité consultatif de l'Enquête publique sur Cornwall, qui fera ses recommandations au commissaire, Normand Glaude. Le commissaire passera en revue toutes les propositions à la lumière des recommandations du Comité consultatif. À son tour, il fera des recommandations au gouvernement de l'Ontario au sujet du financement des recherches proposées par les parties. Le Comité travaillera avec les parties en vue de remanier les propositions pour les rendre plus conformes aux besoins de recherche et d'information.

**Date limite de soumission des propositions de recherche des parties :
9 janvier 2007**

Date prévue de réponse aux propositions de recherches de parties : février 2007.

Veillez fournir trois copies de votre proposition de recherche avant le 9 janvier 2007, au plus tard, à :

**Colleen Parrish
Directrice des politiques
Enquête publique sur Cornwall
709, rue de la Fabrique
Cornwall ON K6H 7K7**